

CDC Argentan Intercom

Travaux d'adaptation des locaux de la cuisine centrale intercommunale sise rue Guynemer à Argentan (61200)

PROCEDURE ADAPTEE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CDC Argentan Intercom. Correspondant : Monsieur Laurent BEAUVAIS, Maison des Entreprises et des Territoires - 12 route de Sées - BP 90220 61205 Argentan cedex - Tél. : 0233122525, Courriel : juridique@argentan-intercom.fr. Adresse Internet du pouvoir adjudicateur : <https://www.argentan-intercom.fr/>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://demat.centraledesmarches.com/7051086>.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non.

Type d'organisme : Groupement de collectivités.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques .

Objet du marché : Travaux d'adaptation des locaux de la cuisine centrale intercommunale sise rue Guynemer à Argentan (61200).

Type de marché : Travaux.

Type de prestations : Exécution.

Site ou lieu d'exécution principal : rue Guynemer 61200 Argentan .

Code NUTS : FRD13

L'avis implique un marché public.

Le présent avis correspond à un système de qualification constituant une mise en concurrence. Autres informations : L'intégralité de la présente annonce est publiée dans le journal d'annonces légales suivant : Ouest France édition 61 et sur le site "www.centraledesmarches.com". L'adresse de téléchargement du DCE au sein du profil acheteur est "<http://www.centraledesmarches.com/>" Dématérialisation : Il est rappelé que pour toute consultation lancée après le 01/10/2018, tous les échanges entre les candidats et le pouvoir adjudicateur doivent être obligatoirement effectués par voie électronique. Travaux/prestations non prévus - exécutions supplémentaires - modifications du marché - avenants : Des modifications du marché peuvent intervenir conformément aux dispositions prévues aux articles L2194-1, L2194-2 et R2194-1 à R2194-10 du code de la commande publique. Notamment, la poursuite de l'exécution des travaux en cas de dépassement de la masse initiale est subordonnée à la conclusion d'un avenant.

Caractéristiques principales :

Ce marché est un marché public de travaux ayant pour objet l'adaptation des locaux de la cuisine centrale intercommunale située rue Guynemer sur la commune d'Argentan (61200) dans l'Orne, comprenant la création d'une extension. La présente consultation consiste en un marché public de travaux passé selon la procédure adaptée, en application des articles L2123-1, R2123-1 à R2123-7 du code de la commande publique, et selon les dispositions énoncées dans le CCAG - Travaux. Le maître d'ouvrage souhaite un démarrage de la période de préparation début février 2020 et un démarrage des travaux début mars 2020, pour une durée prévisionnelle de chantier en deux phases de deux mois et un mois et demi, soit un total trois mois et demi hors période de préparation, avec une fin du chantier prévue mi-août 2020. Outre le temps de réalisation effectif des travaux, le délai maximum d'exécution des travaux imposé par le maître d'ouvrage est réputé englober la période de préparation d'une durée d'u) mois ainsi que le délai de fabrication et de livraison des ouvrages, soit un délai maximum total de quatre mois et demi sur une période de six mois et demi (se référer au planning figurant en annexe 10 du CCTP)

Refus des variantes.

Nature et étendue :

La nature, la quantité et la description des travaux et leurs spécifications techniques, ainsi que les lieux d'exécution, sont donnés dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) commun à l'ensemble des lots. Conformément aux dispositions des articles L2113-10 et R2113-1 du code de la commande publique, et afin de permettre au plus grand nombre d'opérateurs d'accéder à la commande publique, le présent marché public fait l'objet d'une dévolution en 7 lots séparés. Les opérateurs économiques pouvant répondre pour un, plusieurs, ou l'ensemble des lots. Le présent marché ne comprend pas de tranches définies aux articles R2113-4 à R2113-6 du code de la commande publique.

Options, description concernant les achats complémentaires :

Variantes : Les candidats n'ont pas à apporter de complément au cahier des clauses techniques particulières, ils devront s'y conformer scrupuleusement et fournir impérativement une proposition de base conforme à ses spécifications, y compris toutes suggestions relatives aux règles de l'Art. En effet, les variantes ne sont pas autorisées conformément aux dispositions de l'article R2151-8 du code de la commande publique, ainsi les candidats sont tenus de répondre à la solution de base conforme aux documents de la consultation. Options / Prestations supplémentaires éventuelles : Sans objet. Avertissement : Il ne sera accepté aucune variante et/ou option (ou prestation supplémentaire éventuelle). En cas de présentation d'une offre avec variante et/ou option (ou prestation supplémentaire éventuelle), seule l'offre relative à la solution de base sera examinée à condition qu'elle soit individualisée c'est-à-dire qu'il soit possible de la distinguer de l'offre variante et/ou de l'option (ou prestation supplémentaire éventuelle).

Présentation des lots :

Possibilité de présenter une offre pour : un lot, un ou plusieurs lots, l'ensemble des lots.

Lot 1 - Terrassements - Démolitions - Gros oeuvre - Carrelage

Classification CPV : Classification CPV : Classification CPV : Classification CPV :

Objet Principal : 45112500-0

Objet Principal : 45431000-7

Objet Principal : 45223220-4

Objet Principal : 45111100-9

Lot 2 - Charpente - étanchéité - Bardage

Classification CPV :

Objet Principal : 45260000-7

Lot 3 - Menuiseries extérieures aluminium - Carports

Classification CPV :

Objet Principal : 45421000-4

Lot 4 - Cloisons isothermiques

Classification CPV :
Objet Principal : 45421152-4
Lot 5 - Menuiseries intérieures - Isolation - Faux plafonds
Classification CPV : Classification CPV :
Objet Principal : 45421000-4
Objet Principal : 45320000-6
Lot 6 - Electricité
Classification CPV :
Objet Principal : 45310000-3
Lot 7 - Plomberie - VMC
Classification CPV :
Objet Principal : 45330000-9
Date prévisionnelle de commencement des travaux : 1 mars 2020

Conditions relatives au marché :

Cautionnement et garanties exigés : En application des dispositions des articles L2191-7 et des articles R2191-32 à R2191-35 du code de la commande publique, une retenue de garantie de 5% du montant initial du lot (augmentée le cas échéant du montant des modifications du marché public en cours d'exécution) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Cette retenue de garantie peut être remplacée, dans les conditions prévues par les articles R2191-36 à R2191-42 du code de la commande publique, au gré du titulaire par une garantie à première demande, ou, si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire, constituée en totalité au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte du lot. Dans l'hypothèse où la garantie ou la caution ne serait pas constituée ou complétée, dans ce délai, la fraction de la retenue de garantie correspondant à l'acompte est prélevée. Le titulaire garde la possibilité, pendant toute la durée du lot, de substituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire à la retenue de garantie. De plus, en application des dispositions des articles R2191-7 alinéa 3 et R2191-33 du code de la commande publique, le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande ou d'une caution personnelle et solidaire à concurrence de 5% du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Le financement sera assuré par des fonds publics, ressources propres de l'Etablissement. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement. Les délais de paiement sont fixés à 30 jours, dans les conditions définies au cahier des clauses administratives particulières, conformément aux dispositions des articles L2192-10 et R2192-10 du code de la commande publique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera conclu : soit avec un prestataire unique, soit avec des prestataires groupés. Les entreprises peuvent présenter leur candidature et leur offre sous la forme d'un groupement solidaire ou conjoint d'entreprises. Il devra être joint à la candidature une habilitation du mandataire par ses cotraitants. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Conformément à la faculté posée par l'article R2142-21 du code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : soit en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; soit en qualité de membres de plusieurs groupements. L'entrepreneur, membre du groupement, désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire, représente l'ensemble des membres vis-à-vis de la personne publique et coordonne les prestations des membres du groupement. Les groupements doivent être constitués dès la remise des candidatures, aucun groupement ne pourra être constitué ultérieurement. Unité monétaire utilisée : l'euro

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : Se référer aux documents de la consultation et notamment au règlement de la consultation.

Situation propre des opérateurs économiques : Se référer aux documents de la consultation et notamment au règlement de la consultation.

Capacité économique et financière : Se référer aux documents de la consultation et notamment au règlement de la consultation.

Capacité économique et financière - niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : Se référer aux documents de la consultation et notamment au règlement de la consultation.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Se référer aux documents de la consultation et notamment au règlement de la consultation.

Référence professionnelle et capacité technique - niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : Se référer aux documents de la consultation et notamment au règlement de la consultation.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :
- La visite des lieux est obligatoire pour la soumission aux lots 6 et 7 du présent marché. À ce titre, une attestation de présence sera remise aux candidats ayant procédé à la visite obligatoire. Par ailleurs il est précisé qu'il n'est pas prévu de visite obligatoire sur site concernant les autres lots (1, 2, 3, 4 et 5). Néanmoins, pour ces lots, au regard de l'importance et de la technicité du projet, le maître d'ouvrage a décidé d'organiser des visites facultatives sur le site faisant l'objet du présent marché afin de permettre aux candidats de juger des travaux à exécuter et apprécier les difficultés qu'ils pourraient rencontrer dans l'exécution de leurs ouvrages. Il est ainsi fortement conseillé aux candidats de se rendre sur place pour une meilleure appréhension de l'objet et des enjeux du présent marché, ainsi que des attentes du maître d'ouvrage. Il est cependant rappelé que, pour les lots 1, 2, 3, 4 et 5, la visite des lieux est facultative pour la soumission au présent marché. Les visites sur le site faisant l'objet du présent marché seront organisées selon les dates et les créneaux définis à l'article 6.2 du règlement de la consultation.

Durée du marché : à compter du 1 février 2020 et jusqu'au 15 août 2020

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

60 % valeur technique de l'offre

40 % prix

Type de procédure : Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 30 décembre 2019 à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : MP2019-26

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Il est rappelé que pour toute consultation lancée après le 01/10/2018, les candidats doivent impérativement transmettre leur candidature et leur offre par voie électronique. Élimination des candidatures et des offres sous format papier, élimination des candidatures et des offres arrivées

hors délais et des candidats frappés par une interdiction de soumissionner mentionnée aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique. Pour de plus amples renseignements se référer aux articles L2132-2 et R2132-1 à R2132-14 du code de la commande publique et au règlement de la consultation..

Adresse auprès de laquelle les renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Argentan Intercom. Correspondant : M Maxime LECORNEY, affaires juridiques , Maison des Entreprises et des Territoires - 12 route de Sées - BP90220, 61205 Argentan cedex, Tel : 0233122525 - Courriel : juridique@argentan-intercom.fr. Adresse internet (url) : <https://www.argentan-intercom.fr/>

Adresse auprès de laquelle les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Argentan Intercom. Correspondant : M Benoît LAURENT, technicien bâtiment , MET - 12 route de Sées - BP90220, 61205 Argentan cedex, Tel : 0233122525 - Courriel : benoit.laurent@argentan-intercom.fr. Adresse internet (url) : <https://www.argentan-intercom.fr/>

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Caen , 3, rue Arthur le Duc - BP 25086, 14050 CAEN cedex 4 . Téléphone : 0231707272 - Fax : 0231524217 . Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr . Site : <http://caen.tribunal-administratif.fr/>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Caen , 3, rue Arthur le Duc - BP 25086, 14050 CAEN cedex 4 . Téléphone : 0231707272 - Fax : 0231524217 . Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr . Site : <http://caen.tribunal-administratif.fr/>

Date d'envoi du présent avis : 4 décembre 2019.